Le lancement du temps II 2023-2027 du programme Territoires d'industrie, le 9 novembre 2023

Article publié le 23/01/2024 sur mon-territoire.fr
Source: Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Le 11 mai 2023, le président de la République a confirmé une nouvelle phase du programme Territoires d'industrie jusqu'en 2027. À l'issue d'une consultation nationale menée en partenariat avec les régions, la nouvelle carte des Territoires d'industrie et l'offre de services du programme ont été présentées à l'occasion de l'assemblée générale des Territoires d'industrie à Chalon-sur-Saône, le 9 novembre 2023.

Sur la phase 2023-2027, ce sont 183 Territoires d'industrie qui s'engagent en faveur de la réindustrialisation du pays à travers la mise en oeuvre de plans d'action portés par les élus et les industriels, accompagnés par l'Etat, les opérateurs et les Régions afin d'accélérer les projets industriels locaux.

Les objectifs sont de créer un terreau fertile au développement de l'industrie dans les territoires par la mobilisation de tous les acteurs, accompagner la transition vers une industrie verte, de développer les filières et savoir-faire industriels, d'accélérer les implantations industrielles et les créations d'emplois dans les bassins.

Pour le « Temps II », les territoires ont été invités à candidater au programme en structurant des plans d’actions évolutifs autour de quatre nouveaux axes, qui ont émergé lors du « Temps I » :
- accélérer la transition écologique et énergétique des Territoires d’industrie
- faire des territoires des écosystèmes d’innovation ambitieux
- lever les freins au recrutement afin de développer les compétences dans les territoires industriels attractifs
- mobilier un foncier industriel adapté aux enjeux et besoins des industriels comme des collectivités.

Tous droits réservés à Solutions & Territoire - Document généré le 8/25/25, 9:29 PM - Page 1 sur 2

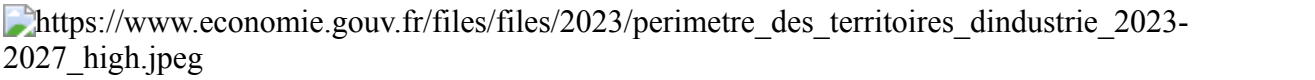
https://www.economie.gouv.fr/files/files/2023/perimetre_des_territoires_dindustrie_2023-2027_high.jpeg

Consulter le dossier de presse : https://presse.economie.gouv.fr/09112023-dp-territoires-dindustrie-lancement-du-temps-ii-2023-2027/